



CR GT ELECTIONS du 9 juin 2022

La réunion du jeudi 9 juin s'est déroulée à la suite de la RT du 8 juin dont certains éléments sont repris. Les points importants à souligner sont :

Elections blanches : De nouvelles élections blanches sont prévues après les deux dernières tentatives d'avril et de mai. Voici les dates de cette 3^{ème} élection blanche

Ouverture du portail : lundi 27 juin (matin)

Cérémonie de scellement : mercredi 29 juin (après-midi)

Ouverture du vote : jeudi 30 juin (matin)

Fermeture du vote et dépouillement : mardi 05 juillet (après-midi)

La communication opérationnelle et globale (rappel de la RT du 8 juin)

1/ Communication opérationnelle : éléments envoyés concrètement aux agents lors du vote : mail, support papier. Le plan de communication est plus global mais pas d'informations spécifiques à chaque électeur. Rappel scénario authentification : ENSAP pour carte électeur et un courriel sur la boîte mail pro ou personnel (ex ; agent longue maladie...). Ce courriel invite à télécharger sa carte électeur dans ENSAP. Puis procédure à suivre (cf. pièces jointes). 4 grands cas d'agents sans accès à l'ENSAP. Dans ce cas, carte électeur papier et un courriel avec mot de passe temporaire ou courrier postal pour carte électeur et un courrier pour mot de passe.

Une campagne d'activation « compte ENSAP » sera effectuée à la rentrée de septembre. Attention la connexion par France Connect peut remplacer la saisie de l'identifiant. Si perte de l'identifiant : plusieurs possibilités existent. Utilisation France Connect possible. Si perte du mot de passe: taper sur « mot de passe oublié ? compte non activé »

Support de communication : un premier contact avec les électeurs la semaine prochaine : envoi d'un mail pour le dépôt de la carte électeur dans ENSAP (pour élection test). Egalement un dépôt par la poste la semaine prochaine. Il y aura des relances ciblées pour éviter trop de mails de relance non justifiés. Pour les élections blanches : le document dans l'ENSAP sera bien nommé « carte électeur » ce qui évitera les incompréhensions. L'objet du mail sera parlant pour les électeurs quel que soit le mail ! (ex : le vote est ouvert !)

2/ Le plan de communication

L'objectif est d'avoir le meilleur taux de participation possible. Volonté de donner du sens au vote. Coordination interministérielle (DGAFP et autres ministères notamment pour les agents en DDI, DREETS...). Avoir des supports très visuels. Plan de communication du SG avec des relais dans les directions (DGFIP, DOUANES,). L'idée de profession de foi vidéo a été évoquée mais pose des problèmes de temps et d'égalité devant les moyens qui devraient être engagés. **Ce sera finalement le choix de chaque OS via son site internet, un lien dans un mail...**

3 phases du plan de communication

- Mi- septembre/fin octobre
- Mi-novembre/début décembre
- A partir du 9 décembre

L'important est pourquoi voter et comment voter !

Affichages candidatures

CSA : civilité, nom, prénom et affectation (direction pour le CSAM, ...)

CAP (avec plusieurs corps) : civilité, nom, prénom, affectation et corps (exemple : CAP ministérielle de l'encadrement supérieur)

CAP avec plusieurs grades (CAP des personnels de catégories A de la DGFIP, de la DGCCRF et de la DGDDI et de l'INSEE) : civilité, nom, prénom et affectation

Liste d'émargement

Suite à un courrier de la DGAFP, il ne sera pas possible de faire des extractions pour les OS car la liste d'émargement est considérée comme couverte par le principe du secret de la vie privée.

Le problème qui se pose est qu'il ne nous permettra pas de savoir qui « a voté ». Ce qui ne facilitera le travail d'aucune OS et pourrait faire encore baisser le taux de participation

L'ensemble des FD ont demandé de revoir ce point et l'administration.

L'arrêté de vote électronique : Celui-ci aura quelques corrections nécessaires et sera présenté pour vote au CTM du 23 juin 2022.

Autres informations importantes : Le modèle de déclaration de candidature est prêt et nous devrions l'avoir très rapidement. Il est possible d'avoir une déclaration différente (ex : la déclaration de 2018 avec les nouvelles instances). Cependant les mentions de la nouvelle mouture devront y être.

Tirage au sort pour l'affichage sur l'espace de vote (pour le CSAM et CAP A++) :

CFDT-CFTC

FSU

UNSA-CFE CGC

FGAF

FO

CGT

SOLIDAIRES